Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260707-DEL07072607-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 7 juillet 2026

2026/07/07-07

Objet : **Suppression de poste : agent du service espaces naturels**	Nombre de conseillers en exercice Nombre de présents Nombre de votants	**29** **26** **29**

Par suite d'une convocation en date du 1er juillet 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 7 juillet 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LE GOC LE SAGER Fabienne - MARREC Gauthier – GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DREAU Liliane – LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BORDENAVE Bruno – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier –LE FLOC'H Véronique - ROBIN Yves – GIRARD Gwénaëlle – MIALON Dominique - GRANDIL Gwenaëlle – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LALLEMENT Dominique à LE DUC Didier
DAGORN Nicolas à LE GRAND Bruno
KRAUS Jean-Paul à CARDUNER Didier

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

GRANDIL Gwenaëlle

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260707-DEL07072607-DE

Madame BRAESCU ANDRIEU, Adjointe au Maire, rappelle que par délibération en date du 26 mai 2026, le conseil municipal a approuvé la création d'un emploi permanent de Responsable du service des espaces naturels, à temps complet, relevant des catégories C à B, ouvert du grade d'Agent de maîtrise au grade de Technicien principal de 1ère classe, à compter du 1er juin 2026.

Cette création de poste a été décidée afin d'adapter le niveau de recrutement aux responsabilités exercées ainsi qu'aux compétences techniques et à l'expertise requises pour l'exercice de ces missions, et de permettre la nomination sur cet emploi de l'agent assurant déjà ces fonctions.

Il convient donc de procéder à la suppression du poste devenu vacant afin de mettre en cohérence le tableau des emplois avec l'organisation des services et la situation administrative de l'agent.
Il est ainsi proposé de supprimer, à compter du 1er juin 2026, un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, affecté au service des espaces naturels.

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 16 juin 2026 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **supprime un poste d'adjoint technique ;**
- **modifie le tableau des emplois ;**
- **indique que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er juin 2026.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 8 juillet 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

